

**Dr. Bruno STACH**  
(08/04/2014)

Etaient présents : Drs Yves DECALF, Bruno STACH, Vincent DIEBOLT, Jean Luc DEHAENE, Patrick GASSER, Eric PERCHICOT, Christian Michel ARNAUD, César DALLOUL, Pierre Etienne CAILLEUX, Alain MAC CALLUM, Philippe HOUCKE, Bruno PERROUTY, Michel GUIU, Georges REUTER, Dominique ENGALENC,

Etaient excusés : Drs. Stéphane KIRCHNER, Yves VERHAEGHE, Jean Michel EON, Patrick ASSYAG, Jacques RIVOALLAN, François RAHMANI.

### **1. Rapport du Dr DECALF sur les actions à la CHAP**

- ORL : Endoscopies ORL (2 actes séparés) en cours
- Dermatologie : Association de la consultation et des biopsies cutanées ; 10 cumuls possibles (sur 14 initiaux) ont été obtenus en associant la consultation et les biopsies (divisées par deux). Problème soulevé : Il n'est pas normal qu'une biopsie n'ait pas un FSD (Forfait Sécurité Dermato).
- L'association entre échographie et consultation est obtenue dans le cadre particulier de la trisomie 21. L'écho-guidage en anesthésie loco régionale fait partie de la prochaine CHAP.
- L'association de l'échographie cardiaque et de l'ECG dans le cadre du bilan des malades sous chimiothérapie est actée.
- Thermo-coagulation des nodules : réponse faite au SNUDE sur les modalités pour l'obtention d'une inscription à la CCAM.
- Les problèmes des actes en thermalisme et en Rhumatologie sont en partie résolus.
- Pas d'obtention du modificateur < 4 ans pour les pédiatres.
- Demande à la HAS du relevé de tous les nouveaux actes étudiés mais encore non revenus.

### **2. Questions diverses**

- Actes codés et non tarifés : ils peuvent être assimilés à des **actes hors nomenclature**. Il faut réfléchir, dans chaque spécialité, s'il faut vraiment les tarifier ?
- Le point de travail est le même pour tout le monde. En revanche, le coût de la pratique est différent dans chaque spécialité. Il faut que chaque syndicat travaille et réfléchisse sur le coût de la pratique (vision analytique et synthétique...).

.../...

- Anatomopathologie : gros problème de tarification des actes surtout concernant la cancérologie, à aborder avec les autres spécialités concernées.
- En Neuro : l'EEG (57,60) n'est pas rentable : Si une négociation tarifaire est demandée, il faut le faire en argumentant sur le coût de la pratique.
- En gastro-entérologie : la radio fréquence. Il faut travailler avec les sociétés savantes pour demander un nouvel acte selon le schéma habituel (cf diaporama). Attention, à ne pas mettre plusieurs actes en même temps car cela fait ralentir très nettement la procédure.
- Problème d'association non possible : par exemple l'échographie abdominale et de la hanche. Il faut avoir des réflexions sur ce type d'association en mettant des barrières (définir le type d'échographe etc...) car sinon cela ne sera jamais accepté.
- Il est évoqué le problème du frottis cervico-vaginal qui a été triplé (voire x par 4) s'il est associé à l'immuno. Normalement, il n'est indiqué que dans 5 à 10% des frottis. Il est important que le syndicat des anatomo-cyto-pathologiste prévienne ses membres afin d'éviter les dérives (qui pourraient aboutir à des contentieux).
- En radiologie interventionnelle en cancérologie : pas de libellés d'actes ou libellés mais sans tarification...
- Depuis 2010, chaque acte est révisé tous les 5 ans (c'est la maintenance). C'est une avancée et une ouverture et on peut en profiter pour faire passer les actes de la même famille.

### **3. Les contentieux : voir le diaporama présenté lors de la réunion.**

Discussion sur la notion de fraude car c'est la caisse qui est juge et partie. En effet s'il s'agit d'une fraude, il n'y a plus la notion de délais...

**PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 11 JUIN DE 10h00 à 12H30**  
**Salle du Conseil Confédéral**

